

<http://www.afpen.fr/Un-statut-de-psychologue-pour-tous,472.html>



« Un statut de psychologue pour tous les psychologues dans les écoles, une reconnaissance



» Date de mise en ligne : dimanche 30 mars 2014

- Archives - Archives de " A la Une..." -

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

COMMUNIQUE DE L'AFPEN - 12 février 2014

Association Française des Psychologues de l'Education Nationale

« Un statut de psychologue pour tous les psychologues dans les écoles, une reconnaissance professionnelle attendue »

Les conditions actuelles de recrutement des psychologues ne permettent pas de maintenir la présence des psychologues dans toutes les écoles.

Dans le contexte actuel des travaux sur les fiches métiers à l'Education Nationale, il est urgent de prendre des mesures.

L'AFPEN réaffirme ses recommandations et demande au ministère, aux élus et aux partenaires de permettre ces avancées dans l'intérêt du système public d'éducation.